

EMTN

Autocall Eurostoxx 50 Décembre 2024 B

CM-CIC Market Solutions

Titres de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance du produit.

Eligibilité	Compte titres
Emetteur	Crédit Industriel et Commercial, CIC (A (Standard and Poor's ¹) ; Aa3 (Moody's ²) ; A+ (Fitch ³))
Rémunération	Coupon de 4.35%* brut de la Valeur Nominale par année sous réserve de réalisation des conditions décrites ci-après.
Avertissement sur le risque de crédit	Ce titre de créance expose l'investisseur à un risque de crédit, sur le CIC (en tant qu'Emetteur).
Durée d'investissement conseillée	8 ans (soit jusqu'à la Date d'Echéance le 19 Décembre 2024), en l'absence de remboursement automatique anticipé.
Avertissement sur le risque action	Ce titre de créance expose l'investisseur à un risque de perte en capital si le cours de l'indice Eurostoxx 50 observé à la date d'observation finale baisse de plus de 50% par rapport à son niveau de référence.

Ce produit est un instrument de diversification, ne pouvait constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il décide de revendre les titres de créance avant l'échéance.

*1 Données mises à jour le 29 Avril 2014 - 2 Données mises à jour le 23 Septembre 2015 - 3 Données mises à jour le 26 Juillet 2013 –
Hors frais, fiscalité, commissions et prélèvements sociaux applicables le cas échéant. Sauf défaut et/ou faillite de l'émetteur

La souscription des titres est destinée à des personnes ayant la connaissance et l'expérience nécessaires pour évaluer les caractéristiques et les risques des produits financiers de ce type, et acceptant les conditions de remboursement et les facteurs de risques liés à ces Titres. La distribution sera faite par les Agents Placeurs.

La présente brochure décrit exclusivement en langue française les caractéristiques techniques et financières des Titres.

Cette brochure ne saurait en aucun cas être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre en vue de la vente ou de l'achat d'instruments financiers, une offre de services financiers émanant de la Banque (Banques et Caisses du Groupe Crédit Mutuel - CIC), un conseil en investissement ou une recommandation personnalisée.

L'Emetteur se réserve le droit de mettre fin à la période de commercialisation avant la date initialement prévue et de ne plus accepter d'investissement.

Le prospectus de base afférant au titre de créance complexe proposé a été approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier de Luxembourg (CSSF) en date du 28 juin 2016. Ce support est établi par le Crédit Industriel et Commercial et disponible sur le site de la Bourse de Luxembourg <https://www.bourse.lu/accueil> ainsi que sur <http://www.cic.fr>.

Pour une information complète sur l'Emetteur et cette offre des Titres, il convient de se référer conjointement aux Conditions Définitives (Final Terms) relatives à l'émission et au Prospectus de Base (Base Prospectus) du programme d'émission EMTN de droit anglais du Crédit Industriel et Commercial, visé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier de Luxembourg (CSSF) en date 28 juin 2016, et de ses suppléments. Le certificat d'approbation du Prospectus de Base par la CSSF et le résumé en langue française ont été transmis par la CSSF à l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans le cadre de la procédure de passeport européen. En cas de difficulté d'interprétation ou de contradiction entre le présent document et les Conditions Définitives et le Prospectus de Base, il est précisé que les Conditions Définitives et le Prospectus de Base prévaudront. Le prospectus de base et ses conditions définitives sont disponibles sans frais au siège social de l'émetteur.

EMTN Autocall Eurostoxx 50 Décembre 2024 B

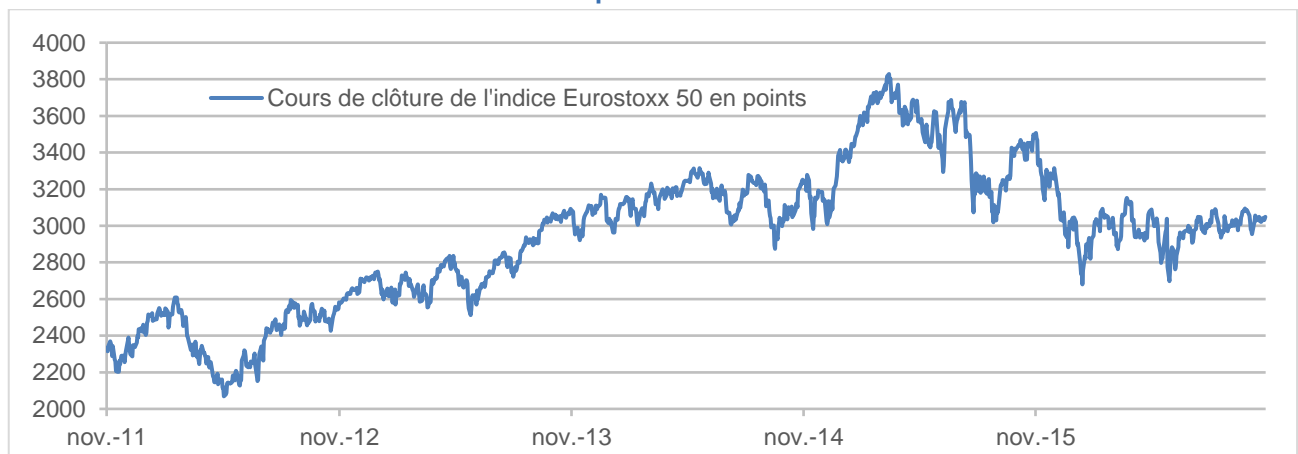
— Présentation de l'investissement

► Principales caractéristiques :

L'EMTN Autocall Eurostoxx 50 Décembre 2024 B est un produit de placement alternatif à un placement risqué de type « actions » présentant :

- Une indexation au marché actions européen via l'indice Eurostoxx 50 - ci-après « l'Indice ».
- Un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.
- Un remboursement automatique, le cas échéant par anticipation, si à l'une des Dates d'Observation Intermédiaires, le niveau de clôture de l'Indice est supérieur à 100% de son Niveau Initial
- Le versement de coupons annuels fixes au taux brut de 4,35%* de la Valeur Nominale chaque année si à la Date d'Observation Intermédiaire correspondante, l'Indice est stable ou en légère baisse (i.e. le niveau de clôture est supérieur ou égal à 70% de son Niveau Initial)
- Les coupons non versés sont mémorisés et peuvent être versés les années suivantes.
- Un remboursement total du capital à l'échéance en cas de baisse limitée de l'Indice (baisse inférieure ou égale à 50% de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale). Un risque de perte en capital en cas de forte baisse de l'Indice (baisse de plus de 50% de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale).

► Evolution de l'indice Eurostoxx 50 depuis Novembre 2011 :



L'attention est attirée sur le fait que les performances réalisées sur les années passées ne préfigurent pas des performances futures
Source : Bloomberg

NB : Le terme « capital » utilisé dans cette brochure désigne la valeur initiale des titres de créance EMTN Autocall Eurostoxx 50 Décembre 2024 B soit 100 000 EUR. Tous les montants de remboursement présentés dans cette brochure (dont les gains éventuels) sont calculés sur la base de cette valeur nominale, hors frais, commissions et prélèvements sociaux applicables le cas échéant.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">► Coupons annuels potentiels de 4,35%* de la Valeur Nominale versés si le niveau de clôture de l'indice Eurostoxx 50 aux Dates d'Observation Intermédiaires et Finale est au moins égal à 70% de son Niveau Initial. Les coupons non versés sont mémorisés.	<ul style="list-style-type: none">► Le porteur est exposé à un risque de perte partielle ou totale de son capital à l'échéance, en cas de baisse de l'Indice Eurostoxx 50 de plus de 50% de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale.
<ul style="list-style-type: none">► En cas de hausse de l'indice supérieure à 100% de son Niveau Initial, à l'une des Dates d'Observation Intermédiaires, le produit est remboursé de manière anticipée à 100%.	<ul style="list-style-type: none">► A l'échéance, le niveau de remboursement de l'EMTN Autocall Eurostoxx 50 Décembre 2024 B est très sensible au niveau de l'Indice Eurostoxx 50 autour du seuil de 50% du Niveau Initial.
<ul style="list-style-type: none">► Le capital est remboursé en totalité à l'échéance en cas de baisse de l'Indice inférieure ou égale à 50% de son Niveau Initial.	<ul style="list-style-type: none">► En cas de hausse de l'Indice, le montant remboursé est limité : le remboursement est plafonné à 100% du capital.

*Hors frais, fiscalité, commissions et prélèvements sociaux applicables le cas échéant. Sauf défaut et/ou faillite de l'émetteur

EMTN Autocall Eurostoxx 50 Décembre 2024 B

— Détail du mécanisme du produit

- L'EMTN *Autocall Eurostoxx 50 Décembre 2024 B* offre un coupon annuel potentiel de 4,35%* de la Valeur Nominale versé annuellement.
- Le nombre de coupon(s) ainsi que la durée de vie et le prix de remboursement de l'EMTN dépendent de l'évolution du cours de l'Indice.

A la date d'Observation Initiale du 19/12/2016, on constate le niveau de clôture de l'Indice Eurostoxx 50 et on le retient comme niveau de référence.

**Hors frais, fiscalité, commissions et prélèvements sociaux applicables le cas échéant. Sauf défaut et/ou faillite de l'émetteur.*

Aux dates d'Observation Intermédiaires:

Dates d'Observation Intermédiaires	Si...	...Alors...
<u>12 Décembre 2017</u>	Niveau de clôture de l'Indice \geq 100% Niveau Initial	Le coupon est versé. L'EMTN est remboursé à 100%.
	Niveau de clôture de l'Indice \geq 70% Niveau Initial	Le coupon est versé. Le placement continue.
	Niveau de clôture de l'Indice $<$ 70% Niveau Initial	Le coupon n'est pas versé mais est mémorisé. Le placement continue.
<u>12 Décembre 2018</u> <u>12 Décembre 2019</u> <u>14 Décembre 2020</u> <u>13 Décembre 2021</u> <u>12 Décembre 2022</u> <u>12 Décembre 2023</u>	Niveau de clôture de l'Indice \geq 100% Niveau Initial	Le coupon est versé ainsi que les coupons mémorisés et non versés précédemment. L'EMTN est remboursé à 100%.
	Niveau de clôture de l'Indice \geq 70% Niveau Initial	Le coupon est versé ainsi que les coupons mémorisés et non versés précédemment. Le placement continue.
	Niveau de clôture de l'Indice $<$ 70% Niveau Initial	Le coupon n'est pas versé mais est mémorisé. Le placement continue.
<u>12 Décembre 2024</u> (Date d'Observation Finale)	Niveau de clôture de l'Indice \geq 70% Niveau Initial	Le coupon est versé ainsi que les coupons mémorisés et non versés précédemment. L'EMTN est remboursé à 100%.
	Niveau de clôture de l'Indice $<$ 70% Niveau Initial et Niveau de clôture de l'Indice \geq 50%	Le coupon n'est pas versé L'EMTN est remboursé à 100%.
	Niveau de clôture de l'Indice $<$ 50%	Le coupon n'est pas versé. Remboursement de la contre-valeur en Cash.

EMTN Autocall Eurostoxx 50 Décembre 2024 B

— Principales caractéristiques des Titres

Structure Juridique	EMTN (Euro Medium Term Notes) – Titres de créance de droit anglais.																		
Emetteur	Crédit Industriel et Commercial (A (Standard and Poor's) ; Aa3 (Moody's) ; A+ (Fitch)).																		
Eligibilité	Compte titres.																		
Entité de référence	Eurostoxx 50 (code Bloomberg SX5E Index)																		
Code ISIN	XS1529646926																		
Devise	Euro																		
Garantie du capital	Le produit présente un risque de perte en capital.																		
Période de souscription	29/11/2016 au 17/12/2016 à 14h																		
Date d'Emission	19/12/2016																		
Date d'Observation Initiale	19/12/2016																		
Dates d'Observation Intermédiaires	12/12/2017, 12/12/2018, 12/12/2019, 14/12/2020, 13/12/2021, 12/12/2022, 12/12/2023																		
Date d'Observation Finale	12/12/2024																		
Date d'Echéance	19/12/2024																		
Prix d'Emission	100%.																		
Montant Nominal Total	3 000 000 EUR																		
Valeur Nominale	100 000 EUR.																		
Coupons	<p>Si aux Dates d'Observation Intermédiaires ou à la Date d'Observation Finale, le niveau de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à 70% du Niveau Initial, un coupon annuel de 4,35%* de la Valeur Nominale ainsi que tous les coupons précédemment mémorisés et non versés sont payés à la Date de Paiement de coupon correspondante.</p> <table border="1" data-bbox="592 981 1305 1290"> <thead> <tr> <th>Dates d'Observation Intermédiaires</th> <th>Dates de Paiement de coupon</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>12/12/2017</td> <td>19/12/2017</td> </tr> <tr> <td>12/12/2018</td> <td>19/12/2018</td> </tr> <tr> <td>12/12/2019</td> <td>19/12/2019</td> </tr> <tr> <td>14/12/2020</td> <td>21/12/2020</td> </tr> <tr> <td>13/12/2021</td> <td>20/12/2021</td> </tr> <tr> <td>12/12/2022</td> <td>19/12/2022</td> </tr> <tr> <td>12/12/2023</td> <td>19/12/2023</td> </tr> <tr> <td>12/12/2024 (date d'observation finale)</td> <td>19/12/2024</td> </tr> </tbody> </table>	Dates d'Observation Intermédiaires	Dates de Paiement de coupon	12/12/2017	19/12/2017	12/12/2018	19/12/2018	12/12/2019	19/12/2019	14/12/2020	21/12/2020	13/12/2021	20/12/2021	12/12/2022	19/12/2022	12/12/2023	19/12/2023	12/12/2024 (date d'observation finale)	19/12/2024
Dates d'Observation Intermédiaires	Dates de Paiement de coupon																		
12/12/2017	19/12/2017																		
12/12/2018	19/12/2018																		
12/12/2019	19/12/2019																		
14/12/2020	21/12/2020																		
13/12/2021	20/12/2021																		
12/12/2022	19/12/2022																		
12/12/2023	19/12/2023																		
12/12/2024 (date d'observation finale)	19/12/2024																		
Remboursement Anticipé	Si, aux Dates d'Observation Intermédiaires, le niveau de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à 100% de son Niveau Initial, l'EMTN est remboursé à 100% de sa Valeur Nominale.																		
Remboursement Final	<p>A la Date d'Observation Finale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si le niveau de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à 50% du Niveau Initial, l'EMTN est remboursé à 100% de sa Valeur Nominale. - Si le niveau de clôture de l'Indice est strictement inférieur à 50% du Niveau Initial, l'EMTN est remboursé de la façon suivante : <p style="text-align: center;">Valeur nominale × (1 + Performance)</p> <p>Performance : (Niveau Final / Niveau Initial) - 1 Niveau Initial : Cours de clôture de l'Indice Eurostoxx 50 constaté au 19/12/2016. Niveau Final : Cours de clôture de l'Indice Eurostoxx 50 constaté au 12/12/2024.</p>																		
Offre au public	Non																		
Agent de Calcul	CIC et BNP Paribas Securities Services																		
Agents Placeurs en France**	CIC Est, 31 rue Jean Wenger Valentin, 67000 STRASBOURG CIC, 6 avenue de Provence, 75009 PARIS																		
Valorisation	Hebdomadaire et à titre indicatif disponible auprès des Agents Placeurs. Cette valorisation est effectuée par l'Agent de Calcul.																		
Marché secondaire	Les Titres peuvent être revendus sur le marché secondaire et achetés dans la limite de l'enveloppe disponible. Dans des conditions normales de marché, le prix sera basé sur un prix de marché avec une pénalité de 1% en cas de rachat.																		

EMTN Autocall Eurostoxx 50 Décembre 2024 B

Durée d'investissement conseillée	Jusqu'à la Date d'Echéance (19/12/2024).
Commissions de distribution	Les commissions de distribution pourront représenter un maximum de 1.875% de la Valeur Nominale par an.

Ce produit s'inscrit dans le cadre de la diversification du portefeuille d'instruments financiers des investisseurs et n'est pas destiné à en constituer la totalité.

**Hors frais, fiscalité, commissions et prélèvements sociaux applicables le cas échéant. Sauf défaut et/ou faillite de l'émetteur.*

***Les Agents Placeurs se réservent le droit de désigner un autre Agent Placeur pour effectuer des placements dans d'autres pays de l'Union européenne.*

— Principaux facteurs de risque

► Risque lié au sous-jacent

Le montant remboursé dépend de la performance de l'indice Eurostoxx 50 à la Date d'Observation Finale.

► Risque en cas de revente avant l'échéance

La revente du produit avant l'échéance expose l'investisseur à supporter une perte potentielle sur le capital investi. Le capital n'est pas garanti pendant la durée de vie du produit.

► Risque de marché

Le prix de marché du produit en cours de vie évolue non seulement en fonction de la variation du cours du sous-jacent mais également en fonction d'autres paramètres tels que la volatilité ou les taux d'intérêt.

► Risque de crédit

L'investisseur est exposé à un éventuel défaut de l'Émetteur (qui peut induire un risque sur le remboursement) ou à une dégradation de sa qualité de crédit (qui peut induire un risque sur le prix de marché du produit).

► Risque de liquidité

Il n'existe aucune garantie qu'un marché secondaire sur lequel ce produit puisse être facilement négocié se développe, ce qui peut avoir un effet défavorable substantiel sur le prix auquel ce produit pourrait être vendu.

► Autres risques

Il convient notamment de se reporter au paragraphe intitulé "Risk Factors" du Prospectus de Base et à l'Annexe 1 « Summary » des Conditions Définitives, étant précisé qu'en cas de Remboursement Anticipé, l'Émetteur pourra prendre plusieurs heures, voire plusieurs jours pour résilier sa couverture et procéder à la vente des instruments financiers sous-jacents composant la stratégie, étant bien entendu précisé que toute résiliation de couverture sera faite par l'Émetteur dans des conditions de prix et de délais qu'il estime de bonne foi et raisonnables afin de sauvegarder au mieux les intérêts financiers du titulaire des Titres.

Un Remboursement Anticipé peut survenir pour les raisons définies à l'article 6.2 («Redemption for tax reasons» : «remboursement pour raisons fiscales») et à l'article 6.3 du Prospectus de Base («Special Tax Redemption» : «remboursement pour raison fiscale spéciale»), et/ou en cas de survenance d'un Cas de Défaut (tel que défini à l'article 9 («Events of Default» : «Cas de Défaut») du Prospectus de Base). Le montant remboursé par anticipation dans un tel cas sera déterminé par l'Agent de Calcul conformément aux dispositions du Prospectus de Base en prenant en compte la valeur de marché de l'EMTN ainsi que les coûts de résiliation de sa couverture par l'Émetteur.

— Avertissement

Ce titre présente un risque de perte en capital.

Le Prospectus de Base ainsi que les Conditions Définitives sont disponibles auprès de votre conseiller ou chargé d'affaires ainsi qu'auprès de l'Émetteur (6 avenue de Provence – 75009 PARIS) et des autres Agents Placeurs dont les coordonnées figurent dans la présente brochure. Le Prospectus de Base est également publié sur le site Internet www.cic.fr et disponible sur le site internet de la Bourse de Luxembourg.

Les informations contenues dans le présent document sont purement indicatives et n'ont aucune valeur contractuelle. Les prix ou exemples d'opérations contenus dans ce document sont donnés à titre exclusivement informatif et ne permettent pas au client de conclure une opération avec la Banque, ni ne donnent une indication sur les conditions auxquelles la Banque accepterait de conclure celle-ci. La conclusion d'une telle opération se fera uniquement sur ordre transmis par le client, et au prix et conditions de marché qui prévaudront au moment de la passation dudit ordre.

L'attention des porteurs potentiels est particulièrement attirée sur le fait que toute opération portant sur des instruments financiers à terme comporte des risques, du fait notamment des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours ou des prix des actions ou des obligations, des Actions boursières, des prix des marchandises ou des denrées. Au regard de ces risques, le client doit disposer des connaissances et de l'expérience nécessaires pour évaluer les caractéristiques et les risques liés à chaque opération. Ainsi, lorsqu'il conclura l'opération présentée, le client sera réputé comprendre et accepter les caractéristiques et les risques y afférents. Il sera également réputé agir pour son propre compte, avoir pris la décision de conclure chaque opération de manière indépendante, et déclarer que chaque opération est adaptée à sa situation après avoir éventuellement requis l'avis de ses conseils habituels s'il l'a jugé nécessaire. Le client doit également procéder à sa propre analyse des aspects juridiques, fiscaux, comptables et réglementaires de chaque opération afin de pouvoir déterminer les avantages et les inconvénients de celle-ci et ne s'en remet pas pour cela à la banque.

Les informations contenues dans ce document sont de nature confidentielle. Toute reproduction, même partielle, ou rediffusion de ce document est interdite sans autorisation écrite préalable de la banque.

Ce Titre peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables. Ce Titre ne peut être souscrit que dans les pays dans lesquels leur commercialisation et leur promotion sont autorisées. Il appartient au Client de s'assurer qu'il est légalement autorisé à investir dans ce produit. Notamment, en vertu de la législation américaine réglementant les valeurs mobilières, ce produit ne peut être ni conseillé, ni offert, ni vendu, directement ou indirectement aux États-Unis, ou à des ressortissants des États-Unis, ou à des personnes résidant aux États-Unis.